

L'expérience du
DOMAINE PIGNIER :
Jean-Etienne,
Antoine et
Florence
PIGNIER

AU CŒUR D'UNE EXPLOITATION VITICOLE EN BIODYNAMIE



L'Agro-écologie
en marche en Bourgogne Franche-Comté

LOCALISATION

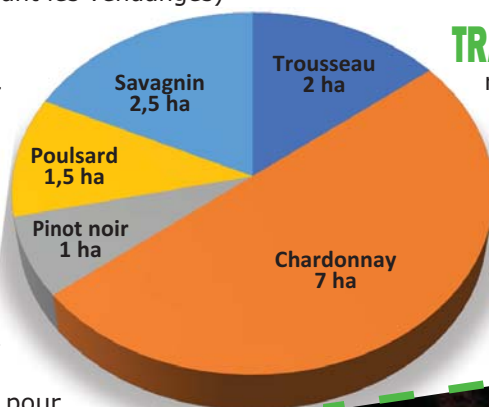
Montaigu (39) à 4 km
de Lons-le-Saunier
(430 m d'altitude)

SAU : 14 hectares de vigne. La cave est située dans le village, les vignes en périphérie.

UTH : 8.5 UTH (jusqu'à 10.5 pendant les vendanges)

TYPES DE SOLS :

- ◆ marnes feuilletées du lias pour le savagnin
- ◆ terres argilo-calcaires du lias avec schistes carton pour le chardonnay et le pouslard
- ◆ marnes argileuses du lias sur marnes micacées pour le chardonnay
- ◆ marnes bariolées du keuper, trias, pour le trousseau
- ◆ terre argilo-calcaire du rhétien pour le crémant



TRAVAIL COLLECTIF : Appartient à différents groupes techniques (Atelier Paysan, formations en biodynamie avec Pierre et Vincent MASSON, groupe des viticulteurs bio du Jura, GAB, DEPHY...), membre du groupe « Renaissance des AOC »...

PRODUCTIONS

- ◆ crémant du jura blanc et rosé
- ◆ côtes du jura rouge : pouslard et trousseau
- ◆ côtes du jura blanc : chardonnay et savagnin
- ◆ vin jaune et vin de paille
- ◆ macvin, marc et fine du jura

Certaines productions sont vinifiées sans soufre. Les quantités produites varient fortement, la moyenne est de 32HL/ha pour une vente moyenne de 56 000 bouteilles/an



CONTEXTE

- ◆ Création du domaine au XIII^{ème} siècle par les moines Chartreux
- ◆ 1794 : rachat par la famille Pignier
- ◆ Jusqu'en 1914 : monoculture de la vigne
- ◆ Jusque dans les années 1970 : polyculture (dont 2 ha de vignes)
- ◆ 1970 : retour en monoculture vigne et début du commerce en bouteilles

- ◆ 1984 : création du GAEC. Installation successive de Jean Etienne, Antoine et Marie-Florence de 1984 à 1991. Agrandissement du domaine jusqu'à 15ha
- ◆ Dans les années 1990, passage à l'agriculture raisonnée
- ◆ 1994 : glissement vers l'agriculture bio et biodynamique
- ◆ 2002 : Totalité du vignoble cultivée en biodynamie. Premier contrôle et certification Demeter dès 2003.

LES FORCES

- ◆ 3 associés aux rôles bien partagés : Marie-Florence (administratif, commercialisation, préparation des commandes, expédition, étiquetage, tenue du caveau), Antoine (biodynamiste, mécanicien et caviste) et Jean-Etienne (dans les vignes l'été, gestion de la clientèle professionnelle l'hiver (export, salon pro, livraison, relation clients pro...))
- ◆ La capacité des associés à s'adapter aux niveaux techniques et économiques
- ◆ De belles terres à vigne et leur proximité par rapport au siège de l'exploitation
- ◆ Un bon réseau de vente
- ◆ La biodynamie.

LES FAIBLESSES

- ◆ Difficultés à remplacer l'un des associés en cas de départ éventuel
- ◆ Le lieu : peu de personnes ont connaissance de l'existence de vignes à Montaigny
- ◆ Les parcelles en pente
- ◆ La partie vente est chronophage (pas de commercial sur l'entreprise)
- ◆ Charges élevées en personnel, rendements assez faibles qui nécessitent d'améliorer le réseau de vente dans un contexte socio-économique actuel difficile.

NOS OBJECTIFS

- ◆ Globalement, améliorer le travail, le produit et sa commercialisation
- ◆ La priorité : la qualité du travail (se soulager administrativement et se dégager du temps)
- ◆ Tendre vers l'autonomie en diminuant la dépendance aux intrants
- ◆ Poursuivre des objectifs environnementaux : haies internes, perche à rapaces...



NOTRE STRATÉGIE AGRO ÉCOLOGIQUE

- ◆ **Changer progressivement de pratiques** suivant une évolution logique (agriculture chimique > raisonnée > biologique > biodynamique) : utilisation de bouse de corne, silice, tisanes, décoction de prêle, suivi des travaux avec le calendrier lunaire, amphores, engrais vert, labour et piochage manuel, taille courte avec ébourgeonnage sévère, amendement à base de compost de fumier, ...
- ◆ **S'engager dans le label Demeter** (contrôles Demeter et Ecocert, acceptation du cahier des charges au niveau de la vinification qui est très contraignant : pas de chaptalisation, ni de levurage, pas d'ajout de produits œnologiques, peu ou pas de soufre)
- ◆ Attacher beaucoup d'importance au travail de nos vignes avec une recherche constante et poussée du travail en biodynamie
- ◆ Tendre vers l'autonomie en diminuant la dépendance aux intrants.


ET LA SUITE ?

Continuer à se perfectionner et innover (scarificateurs, engrais verts, tisanes, complantation, plants produits par nous-même, sélection manuelle des futurs plants de vigne pour un retour vers une vraie sélection massale)

SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

Passer en biodynamie plus tôt (la conversion aurait pu se faire 5 ans auparavant)

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

- ◆ IMPLANTATION D'ENGRAIS VERT 
- ◆ AUTOCONSTRUCTION D'UN SEMOIR

Contact : fiche réalisée par Aude TAUPIN (coordinatrice du BTS Viticulture Oenologie au CFAA de Montmorot)

Pour plus d'informations : Atelier Paysan, Joseph TEMPLIER : Co-gérant, référent technique, auto-constructeur et ancien maraîcher ;
j.templier@latelierpaysan.org,
06 45 68 34 14 - 04 76 65 85 98
Site internet :
www.domaine-pignier.com

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

IMPLANTER DANS LES VIGNES UN ENGRAIS VERT EN MELANGE EN SEMIS DIRECT

L'expérience du
DOMAINE PIGNIER :
Jean-Etienne,
Antoine et
Florence
PIGNIER (39)



Gestion des sols



Diminution
d'intrants

ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

Comme de nombreux vigneron jurassiens en agriculture biologique, je privilégiais un enherbement permanent laissé en place jusqu'à 5 à 6 ans. Cependant, j'ai remarqué que l'enherbement vieillissant aère moins le sol et fixe moins l'azote. Cela entraîne un dysfonctionnement du métabolisme du sol se traduisant par une carence azotée sur les moûts.

Pour résoudre ce problème, j'ai choisi d'implanter un **engrais vert en mélange** (féverole, pois, radis chinois et avoine) renouvelé chaque année, en semis direct à la fin du mois de juillet. Mon objectif est de bouleverser le sol le moins possible, pour limiter une trop forte minéralisation un mois avant les vendanges et laisser une place à l'enherbement naturel.

Je sème ce mélange en commençant par un rang sur deux fin juillet. Les autres rangs sont semés avant le 15 août pour avoir un semis bien implanté au moment des vendanges. Cet engrais vert est détruit au printemps.



INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Si l'expérience engrais verts est concluante, les bénéfices ressentis sont assez rapides. En 3-4 ans, la structure du sol se complexifie, le sol est plus facile à travailler. La consommation de fumier diminue et les ravinements s'amenuisent considérablement.



INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

◆ Cela apporte une structuration du sol dynamique et non vieillissante (disparition des carences azotées avec un bel accroissement de la masse lombricienne)

◆ Durant la période hivernale, la masse végétative assure une meilleure protection des sols.



ÇA M'A PLU !

Globalement, cette pratique s'intègre dans notre cheminement où nous avons fait de belles rencontres : M Hérody (géologue) d'abord, qui a lancé le déclic vers une nouvelle conduite du vignoble ; Pierre Masson (formateur-conseil en biodynamie), avec son approche basée sur l'observation ; les nombreux échanges et une véritable entraide avec d'autres vigneron du Jura et d'autres régions.

CLÉS DE RÉUSSITE :

- ◆ Un matériel adapté pour une meilleure implantation
- ◆ Partenariat avec des agriculteurs locaux pour l'achat des engrais verts (qualité, proximité, prix...)
- ◆ Semence de grosses graines (féveroles, pois > 100/150 kg/ha) pour commencer pour ensuite s'essayer aux graines plus petites (colza, trèfle, radis chinois > 5/10 kg/ha).

POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

Ils sont moindres. On ne peut guère faire d'erreurs. Il faut juste essayer de trouver le mélange de graines qui conviendra le plus au sol. Globalement, je suis plus que satisfait.

APPUI MOBILISÉS

- ◆ Conseils et accompagnement de Pierre et Vincent MASSON
- ◆ Groupe « engrais verts » de la Société de viticulture animé par Gaël DELORME
- ◆ Vincent FLEITH et l'association « Vignes vivantes », SYNVIRA, Syndicat des Vignerons Indépendants d'Alsace, 03 89 41 97 41 - accueil@synvira.com
- ◆ Construction d'un réseau de fournisseurs locaux, notamment le GAEC CARMANTRAND à Villevieux (grossiste en fleurs et plantes naturelles bio) et le GAEC de la Bataille à Desnes dirigé par Romain MOUILLOT, agriculteur céréalière, qui a entamé sa conversion en biodynamie.



Contact : fiche réalisée par Aude TAUPIN (coordinatrice du BTS Viticulture Oenologie au CFAA de Montmorot)

Pour plus d'informations : Atelier Paysan, Joseph TEMPLIER : Co-gérant, référent technique, auto-constructeur et ancien maraîcher ;

j.templier@latelierpaysan.org,
06 45 68 34 14 - 04 76 65 85 98

Site internet :

www.domaine-pignier.com

Fiche réalisée dans le cadre du Réseau Rural Régional BFC

FOCUS SUR NOS PRATIQUES

METTRE EN COMMUN DES MOYENS DE PRODUCTION : CRÉATION ET AUTOCONSTRUCTION D'UN SEMOIR À ENGRAIS VERT EN SEMIS DIRECT SUIVANT UNE DÉMARCHE « OPENSOURCE »

L'expérience du
DOMAINE PIGNIER :
Jean-Etienne,
Antoine et
Florence
PIGNIER (39)



Gestion des sols



Diminution
d'intrants

ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

Pour implanter dans les vignes cet engrais vert en semis direct, il était nécessaire de s'équiper d'un **semoir qui soit suffisamment léger** pour les petits tracteurs de notre exploitation. Or, les semoirs proposés par les concessionnaires sont trop lourds.

J'ai décidé alors de le concevoir et de réaliser moi-même !

J'ai privilégié un distributeur à soufflerie afin de pouvoir semer de façon homogène y compris sur des terrains en pente, des graines issues de semences de ferme de calibres différents. La relative petite taille de la trémie et son nécessaire remplissage régulier limitent l'effet « décantation » des graines dans le semoir : le semis reste homogène même pour un mélange de calibres hétérogènes. L'appareil est bien adapté à la conduite d'une vigne sur des parcelles en pente.

Après avoir testé ce semoir durant plusieurs années, je sais à présent que le semis est plus aisé et la pousse du couvert est plus régulière à une vitesse de 5 à 6 km/h.

De nombreux vigneron·nes récemment installés dans le Jura souhaitaient également implanter des engrais verts mais ne pouvaient pas s'équiper correctement faute de moyens financiers. Le prix d'achat d'un semoir est en effet un investissement important, de l'ordre de 8 000 €. L'auto-construction est une alternative qui prend du temps mais qui est intéressante financièrement.

Convaincu que ma création était un bien commun, fruit de réflexions progressives mais non confiscables, je me suis rapproché de l'Atelier Paysan en 2015 avec l'objectif de **partager largement cet outil**.

La 1ère étape a consisté à partir de l'outil unique pour en faire un reproductible. L'Atelier Paysan a ainsi mis en plan ce semoir, « avec les exigences évidentes que la copie essaimable soit au moins aussi efficace agronomiquement, réalisable à la ferme avec poste à souder, meuleuse et perceuse et raisonnable en terme de coût » (Nicolas Sinoir de l'Atelier Paysan).

Après le travail de l'Atelier Paysan, **le semoir est donc désormais sous licence libre, et reproductible** car il a été reconçu en utilisant des profilés de métal facilement accessibles.

La 2ème étape a consisté à accompagner des vigneron·nes dans la construction de ce semoir, sous forme de **formations**. Les deux premières sessions ont été réalisées dans le Jura et dans l'Isère et 11 semoirs ont été construits pour un 1er essaimage dans différents vignobles.

Contact : fiche réalisée par Aude TAUPIN (coordinatrice du BTS Viticulture Oenologie au CFAA de Montmorot)

Pour plus d'informations :
Atelier Paysan, Joseph TEMPLIER :
Co-gérant, référent technique,
auto-constructeur et ancien
maraîcher ;
j.templier@atelierpaysan.org,
06 45 68 34 14 - 04 76 65 85 98
Site internet :
www.domaine-pignier.com



INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

- ◆ Le semoir auto-construit revient à 2 300 € en pièces au lieu de 8 000 € pour des modèles équivalents chez des concessionnaires,
- ◆ Coût de la semence locale,
- ◆ Temps consacré à cette tâche (4 jours pour 15 hectares)



INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

Inciter les viticulteurs à l'usage d'engrais verts pour une optimisation structurale du sol.



ÇA M'A PLU !

La formation s'est déroulée sur quelques jours dans les locaux du Pôle formation de Gevingey. C'était cocasse de voir arriver des collègues avec leur « cartable » et leur bonne humeur « d'écolier ». L'esprit bon enfant et potache était de mise ! Ils ont tous apprécié la mise en commun du travail, la réalisation de la machine, l'acquisition de nouvelles compétences et l'échange de savoir-faire. La formation a été un temps de partage enrichissant et chacun est reparti avec son semoir.

LES CLÉS DE RÉUSSITE :

- ◆ Faire évoluer la machine, améliorer l'outil seul ou via l'Atelier Paysan
- ◆ Multiplier les essais, tester des mélanges pour apporter les meilleurs bénéfices aux sols

POINTS DE VIGILANCE ET LIMITES

Aucun de mon point de vue.

APPUIS MOBILISÉS

- ◆ L'Atelier Paysan : collectif de paysan·ne·s, de salarié·e·s et de structures du développement agricole, réunis au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Depuis 2009, ils développent une démarche innovante de réappropriation de savoirs paysans et d'autonomisation dans le domaine des agroéquipements adaptés à l'agriculture biologique
- ◆ Le GAB du Jura : pour entrer en contact avec l'Atelier Paysan et pour organiser des formations d'accompagnement à la construction de ce semoir.
- ◆ Mathieu ARCHAMBAULT et Frédéric THOMAS de la revue TCS, Technique Culturelle Simplifiée : pour leurs visites, et leurs conseils avisés